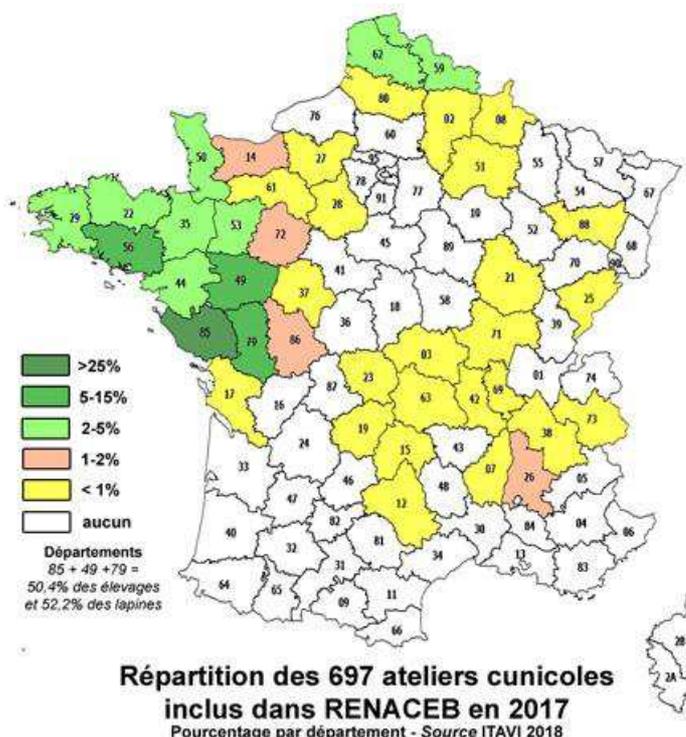


Performances moyennes des élevages cynicoles en France pour l'année 2017 Résultats RENACEB

F. LEBAS, d'après la synthèse réalisée par l'ITAVI

Association Cuniculture

Comme chaque année l'ITAVI centralise les résultats de gestion technico-économique (GTE) des élevages de lapins issus d'une quinzaine d'organisations de production. Pour 2017 cela correspond aux données de gestion fournies par 697 ateliers au total. Ce chiffre est plus faible que celui de 2016 (750 ateliers) en raison de l'absence de données pour un groupement de producteurs. De ce fait, il convient de considérer avec prudence les variations de performances entre 2016 et 2017. A échantillon constant, le nombre d'ateliers est d'ailleurs pratiquement stable (-4 ateliers). Les 697 ateliers de 2017 correspondent à 453 000 lapines en reproduction. Si l'on s'appuie sur les chiffres du Recensement Agricole de 2010, on peut considérer que près de 60% des femelles en production rationnelle et semi-rationnelle en France (exploitations de plus de 20 femelles) sont représentées dans l'analyse de RENACEB



Depuis 2014 il n'y a plus d'atelier en gestion individuelle ayant fourni des résultats de gestion sur l'année - ils étaient encore 14 en 2013 (RENALAP). Sur les 697 ateliers suivis en 2017, 680 (97,7%) étaient conduits en bande unique, majoritairement (643) avec une insémination tous les 42 jours et une minorité de 37 ateliers (5,3%) avec une IA tous les 49 jours. Les 17 ateliers restant étaient conduits soit en IA avec 2 bandes à 42 jours, soit en saillie naturelle (7 ateliers). La GTE RENACEB étant basées sur le suivi des bandes il convient de mentionner que l'analyse a porté en fait sur 5697 bandes vendues entre le 1er janvier 2017 et les 31 décembre 2017. Elles ont concerné un effectif de 453 000 lapines présentes en moyenne annuelle dans les élevages.

La majorité des élevages suivis est située dans l'Ouest de la France (voir carte ci-contre). Le département où il y a le plus d'élevages est de loin la Vendée, qui contient 28,7% des élevages suivis en France et 31,5% de lapines en production. Avec les deux départements voisins du Maine et Loire et des Deux Sèvres, la Vendée est au centre du noyau principal de la production organisée en France avec 50,4% des élevages suivis en GTE et 52,2% des lapines en production.

Parmi les 697 ateliers, 67,9% avaient un système de production standard. Par contre 18,2% ont assuré en 2017 leur production en système certifié (CCP) et 11% ont assuré leur production en respectant d'autres cahiers des charges. Il faut enfin signaler qu'aucun atelier n'a produit en suivant le cahier des charges "Label Rouge" qui a des contraintes techniques difficilement compatibles avec les modes de gestion actuels.

Parmi les différents ateliers, 652 ont fourni une indication sur le mode de renouvellement utilisé pour les lapines reproductrices. En 2017, 257 ateliers (39,4% ont acheté régulièrement des lapines parentales (PS) aux sélectionneurs, 363 ateliers (55,7%) ont assuré le renouvellement à partir d'un noyau de femelles Grand Parentales (GP) entretenu dans l'élevage et 30 ateliers ont assuré le renouvellement de leur cheptel en auto-renouvellement. Seuls 2 ateliers ont indiqué avoir utilisé plusieurs modes de renouvellement simultanément.

Résultats de RENACEB pour les années 2014 à 2017

Au plan technique, la productivité des ateliers de production cunicole est restée à peu près stable ou s'est légèrement améliorée en 2017

Le prix moyen de vente en vif a été similaire à celui observé en 2016 : 1,75 vs 1,74 € par kg vif. Par contre, le prix de l'aliment a continué à baisser : moins 3,8% par rapport à 2016 et moins 10,8% depuis 2014.

De ce fait la Marge sur Coût Alimentaire s'est un peu améliorée, qu'elle soit calculée par femelle et par an, par IA ou par kg vif produit.

Si le prix payé aux producteurs est resté stable (+0,6%) de même que le prix payé pour un kg de carcasse en sortie d'abattoir (-0,4%) le prix payé par les consommateurs a augmenté de 1,9% en 2017 par rapport à 2016, et de 5,8% par rapport à 2014.

Année	2014	2015	2016	2017
Nombre d'ateliers inclus dans la synthèse RENACEB	769	744	750	697
Nombre de Femelles par unité	613	634	639	652
Taux d'occupation des cages (lapines / cage de mise bas)	129%	128%	128%	128%
Pourcentage de jeunes femelles introduites par bande	13,5%	13,8	13,7	14,1
Taux de pertes et éliminations de femelles par bande	3,8%	3,8%	3,8%	4,0%
Mises bas pour 100 inséminations	82,9	82,8	82,9	82,5
Nés totaux par mise bas	10,69	10,67	10,74	10,80
Nés vivants par mise bas	10,08	10,08	10,13	10,19
% de lapereaux gardés à la naissance / nés totaux	92,5%	92,4%	91,8%	91,3%
Nombre de lapereaux sevrés par Mise Bas	8,57	8,57	8,54	8,60
Nombre de lapereaux sevrés par Insémination	7,11	7,10	7,08	7,13
Viabilité des lapins en engraissement	91,3%	92,2%	91,8%	91,2%
Nombre de lapins produits par Mise Bas	7,86	7,89	7,86	7,85
Nombre de lapins produits par Insémination	6,53	6,53	6,52	6,48
Nombre de lapins produits par femelle et par année	52,3	52,7	51,5	52,3
Poids moyen des lapins vendus (kg)	2,47	2,48	2,48	2,47
Poids de lapins vendus par Insémination (kg vifs / IA)	16,13	16,19	16,12	16,01
Âge moyen des lapins à la vente (jours)	73,6	73,5	73,4	73,4
Prix moyen du kg vif vendu (€ / kg)	1,86	1,78	1,74	1,75
<i>Prix calculé du kg de carcasse payé au producteur (€/kg carcasse)</i>	3,26	3,12	3,05	3,07
<i>Nbre moyen de mises bas calculé par femelle et par an</i>	6,65	6,68	6,55	6,66
<i>Intervalle moyen calculé entre deux IA (jours)</i>	45,6	45,9	46,2	45,2
Indice de consommation moyen d'élevage	3,31	3,32	3,29	3,34
Prix moyen de l'aliment (€ / tonne)	287	272	266	256
<i>Dépense aliment par kg vif vendu (€ / kg vif)</i>	0,95	0,90	0,88	0,89
<i>Dépenses d'aliment calculées en % du prix de vente</i>	51,1%	50,7%	50,3%	50,8%
Marge sur coût alimentaire par femelle et par an (€uros / ♀)	121,7	117,0	108,5	119,5
Marge sur coût alimentaire par Insémination (€uros / IA)	15,17	14,46	13,81	14,84
Marge sur coût alimentaire par kg vif produit (€uros / kg)	0,93	0,88	0,85	0,92

Prix moyen sortie abattoir - Vente en gros (€/kg de carcasse lapins triés)	4,92	5,16	5,21	5,19
Prix moyen à la consom. du lapin entier (€/kg de carcasse)	8,09	8,34	8,40	8,56
Pourcentage du prix de vente au consommateur revenant à l'éleveur	40,3%	37,4%	36,3%	40,1%
Résultats RENACEB - Source ITAVI - Prix à la consommation - Source INSEE - FranceAgriMer - <i>Calculs complémentaires: Cuniculture - Prix en Euros courant</i>				

Au final, les dépenses alimentaires sont repassées en 2017 sous la barre symbolique des 50% du revenu obtenu de la vente des lapins : 48,9% en 2017 contre 51,0% - 50,7% et 50,3% en 2014, 2015 et 2016. Mais il faut rappeler que cette proportion était encore de moins de 45% en 2010. Compte tenu de la hausse irrémédiable des autres charges, cela veut dire que le revenu moyen des éleveurs n'a pratiquement pas progressé à moyen terme. Le léger redressement en 2017 de la marge sur coût alimentaire par rapport à 2015 ou 2016 peut être souligné comme un élément favorable, mais loin de permettre d'enrayer la dégradation du revenu des éleveurs de lapins sur le long terme.

Performances et système d'élevage

Les 697 ateliers inclus dans l'analyse RENALAP 2017 sont conduits selon des modes variés. L'étude des performances technico-économiques des ateliers utilisant différentes méthodes de gestion des troupeaux permet en principe de comparer les résultats en fonction de la méthode choisie. Toutefois compte tenu de la forte influence de l'encadrement technique de certains groupements sur les méthodes utilisées par les membres de ces groupements les comparaisons de méthodes doivent être prises avec prudence. En effet très souvent au sein d'un groupement la méthode est la même pour plusieurs critères tels que le type de renouvellement des reproducteurs (noyau de GP ou femelles parentales), le génotype, le type d'aliment, rythme de reproduction, etc.. Parfois il y a donc lors de l'analyse une confusion entre effets.

Même si le mode de gestion "Tout plain-tous vide" (TP-TV) est assez systématiquement conseillé, sa mise en oeuvre dépend plus de la structure des locaux d'élevage et des possibilités d'investissement de l'éleveur, que des conseils donnés. Il y a donc lors de l'analyse moins de risques de confusion avec d'autres effets, même si ce risque existe bien.

Elevages en gestion TP-TV ou autres techniques

Même en situation sanitaire satisfaisante, le système TP-TV permet une augmentation de 1,4% du nombre de kg vendus par IA et un accroissement de 3,3% de la MCA par insémination.

En 2017, 351 ateliers ont été gérés selon le système TP-TV. Tous utilisaient une reproduction avec des inséminations tous les 42 jours. Leurs performances ont été comparées à celles des 293 ateliers utilisant le même rythme de reproduction (42 j) mais n'utilisant pas le système TP-TV. Pour chacun des critères techniques pris isolément l'écart entre les deux modes de gestion est systématiquement inférieur à 1%. (voir le tableau ci-contre). L'écart est généralement mais pas systématiquement en faveur des ateliers gérés en TP-TV.

La viabilité des lapines reproductrices comme celle des lapereaux avant ou après sevrage se différencie peu entre les deux modes alors même que l'objectif principal de l'emploi du système TP-TV est de réduire le risque sanitaire et la fréquence des accidents liés à une recontamination des jeunes animaux par ceux plus âgés, et/ou associés aux difficultés de désinfection des locaux en présence d'animaux. Toutefois, les bandes ayant eu une forte mortalité "accidentelle" n'ont en général pas été incluses dans l'analyse (enregistrement incomplets). Or ces cas sont en principe moins nombreux en système TP-TV que dans les autres. A l'appui de cette idée il faut remarquer qu'en 2017, les 351 ateliers en TP-TV ont enregistré 8,18 bandes par atelier alors les 293 ateliers ne l'utilisant pas n'ont enregistré que 8,09 bandes, soit un écart de 1,2%. Il est raisonnable de penser que cette réduction du nombre de bandes enregistrées est la conséquence de bandes "incomplètes" ayant eu des difficultés sanitaires, lorsque le système TP-TV n'est pas mis en oeuvre.

La comparaison des 2 systèmes de gestion d'élevage à partir des données de GTE porte donc uniquement sur les bandes ayant été réalisées dans des conditions jugées "acceptables" par les éleveurs (hors problème sanitaire majeur). Elle permet donc d'avoir un avis sur les conséquences technico-économiques dans les élevages en plus (ou en marge) de l'effet par ailleurs reconnu sur la réduction du risque sanitaire.

Dans la comparaison possible avec les résultats disponibles, il s'avère donc que les écarts ponctuels entre les ateliers gérés en TP-TV et les autres sont faibles. Mais les écarts en

faveur du TP-TV sont les plus nombreux et ces derniers étant additifs; la Marge sur Coût Alimentaire est nettement en faveur des élevages gérés en TP-TV. Elle est de 2,4% à 3,9% plus élevée dans les élevages gérés en TP-TV que dans les autres selon la référence prise en compte, même en situation sanitaire satisfaisante.

Performances des ateliers	Ateliers en rythme 42 jours		
	TP-TV	Autres	Avantage TP-TV %
Nombre d'ateliers	351	293	19,8%
Nombre moyen de femelles en production	673	622	8,1%
Taux d'occupation des cages mères (%)	128	132	-3,3%
Taux de viabilité des femelles par bande (%)	96,39	96,06	0,3%
Taux de mise bas par insémination (%)	82,7	82,5	0,3%
Nb de nés totaux par mise bas	10,83	10,79	0,4%
Nb de nés vivants par mise bas	10,21	10,17	0,4%
Taux de gardés à la naissance (sur nés vivants)	91,50	91,06	0,5%
Taux de viabilité au nid (sur gardés) (%)	92,60	92,82	-0,2%
Nb de sevrés par mise bas	8,60	8,62	-0,3%
Nb de sevrés par insémination	7,13	7,11	0,3%
Taux de viabilité en engraissement (%)	91,70	91,04	0,7%
Nb de lapins produits par mise bas	7,90	7,86	0,6%
Nb de produits par femelle et par an	52,6	52,2	0,8%
Nb de kg vendus par insémination	15,69	15,47	1,4%
Poids moyen vif standardisé à 74 j (kg/tête)	2,51	2,47	1,8%
Age moyen de vente des lapins de chair (j)	73,1	73,5	-0,6%
Prix moyen de vente au kg vif (€/kg)	1,78	1,76	1,3%
Indice de consommation (kg aliment/kg produit)	3,31	3,33	-0,7%
Prix de l'aliment (€ / tonne)	261	257	1,7%
Dépenses aliments par kg vif produit (€/kg)	0,86	0,86	0,0%
MCA par femelle et par an (€/femelle /an)	123,3	118,7	3,9%
MCA par insémination (€/insémination)	15,25	14,76	3,3%
MCA par kg produit (€/kg vif)	0,940	0,918	2,4%

Conduite en bande avec IA tous les 42j ou tous les 49 jours

Sur l'ensemble des ateliers enregistrés dans RENALAP, seuls 37 ont été gérés en 2017 en bande unique avec IA tous les 49 jours alors que 643 ont été gérés avec des IA tous les 42 jours. Il faut noter que les élevages en rythme 49 jours sont en progression par rapport à 2016 : ils sont passés de 2,9% à 5,3% des élevages inclus dans Renalap.

La conduite avec une IA tous les 49 jours au lieu de 42 jours n'entraîne pas d'amélioration des performances techniques exprimée par mise bas ou par IA. Par contre elle se traduit par une réduction de 11% de la MCA par lapine et par an.

Exprimées par rapport aux IA ou aux mises bas, les performances de production en rythme 49 j sont tout à fait comparables à celles observées en rythme 42 j. y compris pour le taux de mise bas / IA (82,3 vs 82,6%), le nombre de lapins sevrés par mise bas (8,70 vs 8,61) ou produits par mise bas (7,86 vs 7,88). On peut remarquer que le rythme 49 j censé moins fatiguer les lapines n'est pas du tout associé dans les élevages à une meilleure viabilité des lapines reproductrices. Celle-ci est même numériquement plus faible : viabilité de 95,77% par bande en rythme 49 j contre 96,24% pour les élevages utilisant le rythme à 42 jours, plus intensif.

Le poids moyen vendu pas IA est légèrement plus élevé en rythme 49 j qu'en rythme 42 j (15,98 vs 15,56 kg/IA) principalement en raison d'une vente à un âge un peu plus avancé (75,1 vs 73,3 jours). Par contre si on exprime la production par lapine et par an, le nombre de lapins produit est réduit de 15% (44,5 lapins produits/♀/an versus 52,4) en raison de la réduction du rythme théorique de reproduction : 7,5 IA vs 8,7 IA par année.

En relation avec l'âge un peu plus élevé à la vente, la MCA par insémination est elle aussi un peu plus élevée en rythme 49 j: 15,75 €/IA versus 15,03 €/IA en rythme 42 j. Par contre la baisse du rythme de reproduction altère significativement (-11%) la Marge du Coût Alimentaire par femelle et par an : 107,8 vs 121,2 €/♀/année.

Renouvellement des reproductrices avec des lapines parentales (PS) ou à partir d'un noyau de Grand-Parentales entretenu dans l'élevage

En 2017, le choix du type de renouvellement des reproducteurs (femelles PS ou noyau de GP) a peu ou pas d'incidence sur la productivité finale des élevages : 52,5 lapins produits par femelle

Les enregistrements de GTE permettent de savoir comment sont renouvelées les lapines reproductrices au sein des élevages. Ainsi, 257 ateliers renouvellent les lapines avec des femelles PS achetées aux sélectionneurs et 363 utilisent un noyau de lapines grand parentales (GP) entretenu dans l'élevage lui-même. Cette dernière méthode est censée réduire le risque sanitaire associé à l'introduction fréquente de lapines PS venues "de l'extérieur". Comme pour la gestion TP-TV on peut constater que les ateliers n'utilisant pas de noyau de GP ont enregistré 2% de bandes en moins que ceux qui en utilisent un.

Le choix d'une méthode ou de l'autre dépend très largement des conseils donnés par les techniciens de groupement mais surtout pas le sélectionneur lui-même. De ce fait il y a une grande confusion entre l'effet du génotype utilisé dans l'élevage et celui du mode de

moyenne et par an dans les 2 cas.

renouvellement. En outre le choix du type de renouvellement dépend aussi de la distance entre l'atelier de production et les unités d'élevage du sélectionneur, donc de la région. Compte tenu de ces éléments l'interprétation de petites différences entre les systèmes est très délicate et la liaison de la cause à l'effet n'est pas évidente. Par exemple il n'y a aucune raison technique pour que les lapins de même poids à âge standard (2,46 kg à 74 jours dans les deux cas) soient achetés moins cher aux ateliers ayant un noyau de GP qu'à ceux utilisant des lapines PS : 1,77 €/kg vif vs 1,79 €/kg vif. La raison doit être recherchée dans la localisation des élevages mais pas dans leur mode de gestion.

Compte tenu de ces observations on pourra retenir qu'en 2017 les performances techniques sont tout à fait comparables pour les deux systèmes de renouvellement du cheptel reproducteur : 15,78 vendus par IA pour le système avec PS et 15,37 vendus par IA pour les GP, et 52,5 lapins produits par lapine et par an pour chacun des 2 systèmes . Le renouvellement des lapines grâce à un noyau de GP a été prôné pour la première fois il y a plus de 30 ans à une période où l'introduction de nouveaux animaux posait un réel problème sanitaire. Le slogan de l'époque était d'ailleurs "*introduisez les gènes, pas les germes*". Depuis, la généralisation des transferts entre élevages par animaux dit de "un jour" (2-3 jours en fait) et l'amélioration de la maîtrise sanitaire chez les sélectionneurs fournissant des PS, semble avoir gommé une grande partie de la différence entre les deux systèmes de renouvellement. Il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'en 2017 les ateliers utilisant des lapines PS ont enregistré 2% de bande de moins que ceux employant un noyau de GP pour le renouvellement de leurs lapines; mais une fois encore ils n'utilisent probablement pas exactement les mêmes génotypes et ne sont pas dans les mêmes régions. En effet (résultats non détaillés ici) la productivité des ateliers varie de 45-46 lapins produits par femelles en par an dans le Massif Central ou le Sud Est, à plus de 55 dans le Nord de la France, pour une valeur moyenne de 53,3 pour le noyau principal de production situé autour de la Vendée. L'effet de la région est donc "aussi" un effet important , même si lui aussi est "mêlé" avec l'effet du type génétique utilisé.